

DU FRIC

pour les agent-es public!

Après dix ans de gel salarial, les fonctionnaires ne sont pas dupes : les récentes revalorisations du point d'indice ne suffisent pas. L'inflation avoisine 5%, cumulant près de 20% depuis 2013. Entre 2011 et 2021, le salaire net a augmenté en moyenne de 4,9% dans le privé, contre 2,1% pour les fonctionnaires. Les chiffres parlent : le compte n'y est pas. Il est temps de taxer les 10% les plus riches et les multinationales pour des salaires décentes et des services publics dignes. Face à l'austérité qui asphyxie, Solidaires Fonction Publique appelle à la grève le 19 mars!

URGENCE

Éducation 93

Le lundi 26 février, 40% des personnels de l'éducation de la Seine-Saint-Denis n'ont pas fait leur rentrée. Ils dénoncent les conditions d'enseignement de plus en plus dramatiques. Ce sont des locaux vétustes, parfois dangereux, ce sont des classes surchargées, ce sont des élèves non pris en charge par manque d'AESH, ce sont des professeurs réprimés, ce sont des orientations dramatiques, ce sont des assistantes sociales inexistantes. Bref ce sont des conditions indignes d'une éducation égalitaire et digne! À l'appel d'une intersyndicale unie, la grève est appelée à durer jusqu'à satisfaction!

IVG victoire!

Le gouvernement va réécrire le décret d'application pour que les sages-femmes puissent pratiquer des IVG instrumentales! Le décret de décembre 2023, censé renforcer le droit à l'avortement en permettant au sages-femmes de pratiquer des IVG instrumentales, limitait en réalité l'accès aux IVG.

Il exigeait des moyens médicaux excessifs pour les sages-femmes qui allaient bien au-delà de ce qui est demandé en terme de sécurité pour un accouchement. Un recul inacceptable pour un droit fondamental contre lequel la Fédération SUD Santé Sociaux avec 4 autres associations était en train de faire un recours car le décret était contraire à l'esprit de la loi Gallot de 2022. Face à la pression médiatique et à la menace de recours, le gouvernement a promis de réécrire le décret. Nous serons vigilants!

VIVE

les bourses du travail!

Fin septembre 2023, la maire UDI-macroniste d'Aubervilliers a annoncé la fermeture de la Bourse du travail de cette ville populaire de 90 000 habitant-es. Les syndicats

VICTOIRE JURIDIQUE

pour une victime de violence policière

Le 8 mars 2023, le commissaire Rabah Souchi a été jugé coupable de complicité de violence par une personne dépositaire de l'autorité publique. Cette décision fait suite à une charge policière ordonnée lors d'une manifestation des Gilets Jaunes à Nice, blessant gravement Geneviève Legay, militante d'ATTAC 06. Souchi a écopé de 6 mois de prison avec sursis. Geneviève, combattante infatigable, a mené ce combat non seulement pour elle-même, mais pour toutes les victimes de violences policières. Nous espérons que cette condamnation servira de précédent pour mettre fin à l'impunité policière. La présidente du tribunal a souligné que la charge de Souchi était excessive et non

les cliniques privées est essentiel pour mettre fin à cette crise intolérable et assurer des soins de qualité, tout en respectant les professionnels de la santé mentale.

GRÈVE

des postier-es de Mirande

Après 37 jours de grève des facteurs et factrices de Mirande un protocole d'accord a enfin été signé entre la direction et les syndicats SUD PTT Gers, CGT Fapt. La reprise du travail s'est faite ce matin sous l'acclamation de militant-es syndicaux. Ce mouvement de grève exemplaire a permis d'obtenir des avancées sur les conditions de travail. Ils et elles s'étaient opposés à la mise en place d'une nouvelle organisation de travail, supprimant 4 emplois, soit près de 20% des effectifs, et se battaient pour un maintien d'un service public de qualité et de proximité. Un accord permettant la mise en place à Mirande d'une organisation conforme à l'évolution de l'activité des facteurs et factrices et de maintenir le service public a été trouvé le 6 mars dans la soirée! Une belle victoire solidaire.

BRÈVES DE COMBAT

locaux et l'intersyndicale 93 ont réagi rapidement avec des rassemblements et des manifestations, mobilisant des centaines de personnes. Plusieurs recours juridiques ont été engagés pour ralentir la procédure d'expulsion. Parallèlement, la bourse a ouvert ses portes aux collectifs et événements militants de la ville, renforçant ainsi les liens communautaires. Cette mobilisation a mis en lumière les besoins en espaces militants, cruciaux pour le syndicalisme et les luttes sociales. Tant que la lutte durera, la bourse organise des projections de film et des débats syndicaux tous les mois! Les militant-es restent déterminés et cherchent à établir des liens avec d'autres bourses menacées, dans l'espoir de sensibiliser davantage sur cette atteinte aux droits syndicaux... Vive les bourses du travail!

justifiée, marquant ainsi une avancée importante dans la lutte contre les abus policiers.

PSYCHIATRIE

Le privé est le problème, pas la solution!

Des événements graves secouent les Urgences Psychiatriques de Toulouse, révélant une crise systémique dans la santé mentale. Incendie, agression sexuelle, viol et décès ont finalement poussé la direction du CHU, l'ARS et même le ministre délégué à écouter les alertes et revendications du personnel. La réponse ministérielle est insuffisante: ce n'est pas en appelant les cliniques privées à agir que l'on résoudra la crise de la psychiatrie qui dure depuis plus de 23 ans! Tant que le secteur psychiatrique restera privatisé, le profit l'emportera sur la qualité des soins. Nationaliser

UBISOFT

harcèlement systémique

Durant l'été 2020, une vague de témoignages sur Twitter et des articles de presse dénonçaient une culture toxique et sexiste au sein de l'entreprise UBISOFT, avec un harcèlement sexuel généralisé et un « mur des RHs » couvrant les faits pour des raisons de rentabilité financière et de favoritisme masculin. En juillet 2021, Solidaires Informatique a déposé plainte au pénal pour harcèlement sexuel institutionnel contre plusieurs cadres, les RHs impliqués et l'entreprise en tant que personne morale. Cette démarche vise à obtenir la reconnaissance par le tribunal de l'existence d'un harcèlement sexuel institutionnel. Le procès est prévu pour mars 2025, avec trois cadres actuellement poursuivis par le parquet. Solidaires Informatique s'est porté partie civile.